



FRANCE

Pacte enseignant : le manque d'adhésion confirmé

Dans 30 % des collèges et lycées, le dispositif a été totalement rejeté, rapporte une enquête du SNPDEN-UNSA

C'est l'une des principales inconnues de la rentrée de 2023 : comment va se déployer le pacte enseignant, et avec quels effets ? Alors qu'aucune estimation n'a encore été publiée par le ministère de l'éducation nationale sur le niveau d'adhésion des professeurs à ce nouveau système, consistant à payer davantage ceux qui accepteraient des missions supplémentaires, le syndicat majoritaire chez les chefs d'établissement (SNPDEN-UNSA) a donné, mercredi 13 septembre, un premier aperçu du nombre de volontaires en collège et lycée.

Le pacte n'a « pas vraiment trouvé son public », a commenté, non sans euphémisme, Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-UNSA, en présentant les résultats de l'enquête de rentrée du syndicat. Selon ce sondage mené auprès de 2750 personnels de direction, aucun pacte n'a été signé dans 30 % des collèges et lycées. Plus de la moitié des établissements ont distribué moins de 10 % de leur enveloppe de missions. A l'inverse, 15 % ont des volontaires pour plus de la moitié de leurs pactes. « Les chiffres sont effarants », juge M. Bobkiewicz.

En moyenne, ce sont ainsi 23 % des « briques » de pacte, correspondant chacune à une mission de dix-huit à vingt-quatre heures annuelles, qui trouvaient preneur début septembre. Le taux le plus important (28 %) est mesuré en lycée professionnel, où le nombre de missions proposées est plus important et où les enseignants peuvent prendre jusqu'à six « briques ». « Beaucoup de missions correspondent à des tâches que les enseignants effectuaient déjà

pour une rémunération moindre, voire sans aucune rétribution », avance Laurence Colin, secrétaire générale adjointe du syndicat.

En collège, 25 % des missions ont été distribuées, contre seulement 15 % en lycée général. Plusieurs éléments peuvent expliquer cet écart, à commencer par le fait que peu de missions sont proposées en lycée général en dehors du remplacement de courte durée, que la réforme du lycée de 2018 a considérablement complexifié les emplois du temps, et que les agrégés, mieux payés et pour qui le pacte présente donc un intérêt financier limité, y sont proportionnellement plus nombreux.

L'enquête ne permet cependant pas de savoir quels types de missions ont été acceptés. Impossible, notamment, de déterminer si les volontaires se sont positionnés sur la mission « remplacement de courte durée », que le ministère a demandé aux chefs d'établissement de distribuer « en priorité ».

« Très peu d'enseignants souhaitent signer pour ça, observe Yvon Manac'h, secrétaire académique du SNPDEN-UNSA à Toulouse. Même ceux qui font déjà du remplacement ont compté et ont vu qu'ils n'arrivaient pas à dix-huit heures par an comme l'exige le pacte. » La réglementation n'imposant aucune obligation, les représentants du syndicat assurent que, dans leurs établissements, « les missions distribuées sont celles que les enseignants choisissent ». Ils admettent cependant que des « pressions » sont exercées par certains rectorats pour que les volontaires fassent obligatoirement du remplacement de courte durée.

Si les chiffres sont amenés à évo-

luer, ces premières estimations témoignent néanmoins de « l'aller-gie collective », selon les mots de Bruno Bobkiewicz, à ce « travailler plus pour gagner plus », unanimement rejeté par tous les syndicats enseignants. « Le pacte ne répond en rien aux attentes des collègues », ont-ils une nouvelle fois affirmé, mercredi, lors du lancement, au ministère de l'éducation, de la concertation sur l'attractivité du métier. Selon eux, le dispositif va « considérablement dégrader le fonctionnement » des établissements scolaires et « fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels ».

« Sentiment de déclassement »

Du côté du premier degré, aucune enquête ne vient pour l'heure mesurer l'adhésion au pacte enseignant. Les missions à ce niveau se concentrent sur l'intervention en 6^e à travers les séances de soutien en français et en mathématiques ou l'encadrement du dispositif Devoirs faits, et sur la participation aux stages de réussite pour les élèves en difficulté pendant les vacances scolaires. Selon le SNPDEN-UNSA, 62 % des collèges déclarent qu'au moins un professeur des écoles interviendra sur l'heure de soutien en 6^e, et 34 % pour Devoirs faits. « Beaucoup de professeurs des écoles ont le sentiment que le pacte a été conçu pour le second degré et ses professeurs. Cela participe d'un sentiment de déclassement », note Elisabeth Allain-Moreno, du SE-UNSA.

Ainsi Nathalie (les personnes citées par leur prénom souhaitent rester anonymes), directrice d'une école rurale en Bretagne, ne décolère pas contre ce dispositif





devant lequel tous les enseignants ne sont pas égaux. Le collège le plus proche, situé à 20 kilomètres de l'école, a prévu de faire intervenir les professeurs volontaires le mercredi matin. Impossible pour elle : sa commune fait partie des rares municipalités en France à être restée sur le rythme de quatre jours et demi de cours

par semaine. *« Ce pacte va être réservé à quelques happy few qui auront des emplois du temps compatibles »,* s'agace-t-elle.

Dans l'école de Virginie, près de Chartres, classée en réseau d'éducation prioritaire, qui compte près de dix-huit classes avec les dédoublements en grande section, CP et CE1, personne ne souhaite se porter volontaire en ce début d'année scolaire pour intervenir en collège. En revanche, les deux enseignants qui encadraient déjà les stages de réussite en élémentaire pendant les vacances scolaires vont, eux, souscrire au pacte sur cette mission.

Inégalités territoriales

La professeure des écoles ne cache pas son hostilité au pacte. *« J'aimerais déjà qu'on reconnaisse toutes les missions que je fais et pour lesquelles je ne suis pas rémunérée, comme les documents de suivi des élèves en difficulté que je peux réaliser »,* relate-t-elle. La question de l'adhésion au pacte a été longuement discutée en salle des maîtres. Même si l'opposition au dispositif était unanime, *« nous nous sommes mis d'accord pour rester bienveillants face aux décisions de chacun, assure l'enseignante. Il ne s'agit pas de créer de la discorde au sein de notre équipe, qui s'entend bien ».*

Les résultats publiés mercredi, même s'ils ne donnent encore qu'une vision partielle de la mise en œuvre du pacte, confirment toutefois les craintes de la communauté éducative quant aux inégalités territoriales que le dispositif porte en germe. La plupart

des annonces des derniers mois n'ont été financées que par l'intermédiaire de ce système, de l'heure de soutien en 6^e à la découverte des métiers au collège, en passant par une large partie de la réforme du lycée professionnel, Devoirs faits obligatoires en 6^e, ou encore le remplacement de courte durée. *« Tous ces dispositifs ne vont pas fonctionner de la même manière dans tous les établissements »,* prévient Bruno Bobkiewicz, pour qui le pacte *« va mettre le système scolaire en difficulté ».* ■

SYLVIE LECHERBONNIER
ET ELÉA POMMIERS

**Plus de
la moitié des
établissements
ont distribué
moins de 10 % de
leur enveloppe
de missions**





La cité scolaire internationale de Ferney-Voltaire (Ain), le 11 septembre. NICOLAS RIGHETTI/LUNDI13.CH POUR « LE MONDE »

